

50 dollars américains pour un test de dépistage du coronavirus au Burundi

PANA, 14 septembre 2020 Bujumbura, Burundi - Toute personne entrant ou sortant du territoire burundais devra acquitter une redevance de 50 dollars américains pour avoir un certificat de dépistage du coronavirus (Covid-19) on appris, lundi, auprès du ministre des Finances et de la coopération au développement.

L'objectif est de lutter contre la propagation de la pandémie par le biais des cas importés, a précisé le ministre. A l'intérieur du pays, une campagne de dépistage systématique, volontaire et gratuit des populations a été lancée dernier pour une période de trois mois. Dans un rapport daté du 6 septembre dernier, le ministre de la Santé faisait savoir que le Burundi avait enregistré 466 cas de contamination au virus dont 31 importés pour 374 guérisons et un décès. Au Burundi, le premier cas officiellement déclaré remonte en fin mars dernier.

À

```
(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});
```